

Document 4a : Une situation économique et sociale contrastée en Turquie

Caractéristiques	Turquie	Union Européenne
<b>Nature du régime</b>	République parlementaire	/
<b>Superficie</b>	781 000 km <sup>2</sup>	Non renseigné
<b>Population</b>	68,6 millions	450 millions
<b>Espérance de vie</b>	71 ans (femmes) 66 ans (hommes)	Non renseigné
<b>Analphabétisme (2002)</b>	6% des hommes 22% des femmes	Non renseigné
<b>Monnaie</b>	Livre turque (0,0000078 €)	Euro
<b>Religion</b>	musulmane	/
<b>Chômage (2002)</b>	8,5 %	9,1%
<b>Inflation</b>	81 %	1,9%
<b>Poids de la dette</b>	86 % / PNB	Non renseigné
<b>Taux de croissance(2004)</b>	5%	2,4%

Source : Le Monde 2, 4 décembre 2004

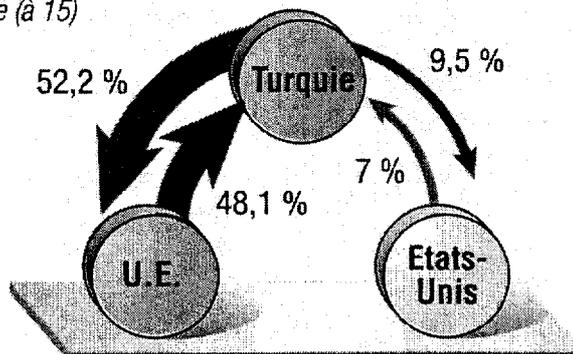
Document 4b :

**Echanges commerciaux**

avec l'Union européenne (à 15)

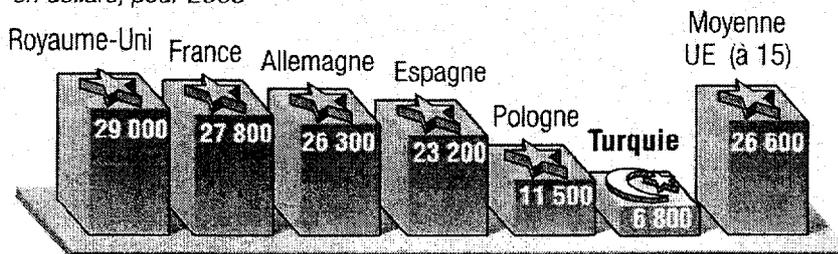
et les Etats-Unis.

Moyenne sur les cinq dernières années, en pourcentage des exportations et importations turques



Document 4c : **Produit intérieur brut par habitant**

en dollars, pour 2003



Source : Le Monde 2, 4 décembre 2004

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE			
SESSION JUIN 2006	Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		
	Durée : 3 heures	Coefficient : 3	Page : 4/7

**Inlassablement, Halime Güner, 50 ans, présidente de l'association Uçan Sûpürge (Le Balai volant), organise à travers la Turquie des forums sur le thème des droits de la femme. Les réformes du code civil et du code pénal ont donné un nouvel élan à son action. Mais il reste un long chemin à parcourir dans une société où perdurent des traditions fondées sur la domination masculine.**  
Nicolas Bourcier – photos Gokhan Tan / Atlas pour Le Monde 2

« Ici, c'est le pire. Un des endroits les plus conservateurs de la Turquie, la région la plus noire, la plus obscurantiste », glisse-t-elle. Nous sommes à Sivas, une ville à l'atmosphère étouffante, plantée là, parmi tant d'autres, au cœur de l'Anatolie centrale,

cette vaste région située entre la mer Noire et la Méditerranée, à distance égale entre Istanbul l'européenne et la frontière irakienne. Une terre où la tradition porte haut, où la condition de la femme n'existe qu'à travers la main de l'homme. Un monde d'honneur et de vertu majuscules.

Source : *Le Monde* 2, 20 novembre 2004

#### LE JOUG D'UNE MORALE ARBITRAIRE

Ici, le quotidien s'inscrit dans les coutumes moyenâgeuses, celui des règles invisibles, non dites, celui où la femme subit le joug d'une morale arbitraire, violente et totalement inégalitaire. Ici encore où trois femmes sur quatre seraient victimes de violences conjugales, d'après les mouvements féministes turcs.

#### QUE DIT LE DROIT TURC ?

- Les femmes turques obtiennent le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales en 1930 et aux élections législatives en 1934.
- En 2001, le Parlement turc révisé un paragraphe du code civil qui mentionnait déjà l'égalité des droits pour les femmes. Selon le nouveau texte, elles n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour travailler hors du foyer. Une femme mariée jouit désormais de droits de propriété et peut garder son nom de jeune fille si elle le souhaite. Elle peut entamer une procédure de divorce si son mari la trompe. L'association d'Halime Güner salue le nouveau code comme un « tournant historique ».
- La réforme du code pénal, considérée par Bruxelles comme un préalable à l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, est adoptée le 26 septembre 2004 par les députés. « Un succès pour les femmes turques », souligne Lize Amado, membre du mouvement des Femmes pour les droits des femmes (Women for Women's Human Rights). Sur trente-cinq propositions de celui-ci, une trentaine auraient été retenues, comme la reconnaissance du viol dans un couple ou encore la condamnation des crimes d'honneur comme meurtres.

Source : *Le Monde* 2, 20 novembre 2004

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE			
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde			
SESSION JUIN 2006	Durée : 3 heures	Coefficient : 3	Page : 5/7

**« Les arguments de Jean-François Bayard »**

Est-il

possible d'envisager dès maintenant la candidature de la Turquie ? Ne raisonnons pas seulement en termes de coûts – bien que ceux-ci seraient considérables – mais aussi en termes d'opportunités. Quatre facteurs plaident en faveur du dossier turc.

1. Le dynamisme d'une économie de marché de 65 millions de consommateurs, reposant sur quelques groupes d'envergure internationale, sur un tissu de PME très compétitives et sur une main-d'œuvre de qualité, procurerait à l'UE un potentiel de croissance d'autant plus aisé à réaliser que le niveau des investissements directs étrangers reste très faible à l'aune d'un pays émergent (0,75% du PNB).

2. Istanbul est la principale métropole du Bassin méditerranéen : elle représente un pôle industriel et une plaque tournante commerciale que l'Union européenne aurait avantage à absorber.

3. Comme pays musulman, la Turquie conférerait au modèle européen une capacité de rayonnement mondial en prouvant que l'islam est compatible avec la démocratie et l'économie de marché.

4. De même la position stratégique de la Turquie, aux confins du Caucase et du Moyen-Orient, offrirait à l'Union l'occasion de jouer dans la cour des grands sans nécessairement compromettre sa sécurité. D'une part, la CEE a prospéré à l'ombre d'un mur qui n'était pas une frontière plus sympathique que celle de la CEI, de l'Irak ou de la Syrie. D'autre part, le différend gréco-turc et le conflit chypriote seraient enfin transcendés, plutôt qu'importés au sein de l'Union comme on le craint : c'est la perspective de l'adhésion qui a récemment poussé au rapprochement Ankara et Athènes, au nom d'intérêts bien compris.

Par ailleurs, l'économie turque recèle de graves déficiences structurelles : pourcentage excessif de la population agricole par rapport à la population active totale, inflation endémique, dette publique monumentale, instabilité monétaire, libéralisation incomplète, secteur bancaire opaque et fragile, poids des transactions informelles sous forme de commerce de valise, de contrebande, d'évasion fiscale et financière ou de blanchiment d'argent sale.

Un dernier obstacle est d'ordre morphologique. La Turquie est un « grand pays » d'un point de vue géographique et démographique. Il ne faut pas exagérer le défi qu'elle représente. Selon les spécialistes, les projections en matière de migrations n'ont rien d'inquiétant. La société est dynamique et mobile. Sa capacité d'adaptation est évidente, comme l'attestent la chute du taux de fécondité, la synthèse entre la pratique religieuse et le mode de vie occidental, l'acceptation de la laïcité, la transformation des villes et des campagnes anatoliennes. Et le retard des départements de l'Est n'est pas d'une nature différente de celui du Mezzogiorno ou de certaines régions de la péninsule Ibérique. Néanmoins, ces problèmes sont mécaniquement décuplés à l'échelle d'un territoire immense

Source : Le nouvel Observateur, 22-28 avril 2004.

Source : Avant-Propos de Robert Badinter, Le Grand Turc et la République de Venise. Sylvie Goulard. Favard.

**L'opinion de M. Robert Badinter**

L'Union européenne rassemble des États européens qui partagent les mêmes valeurs, celles inscrites dans la Charte des droits fondamentaux, et pratiquent le même régime politique : la démocratie. La Turquie s'affirme telle. En effet, son gouvernement procède d'élections libres. Mais la démocratie contemporaine ne se résume pas à l'élection par le peuple, à intervalles réguliers, de ses dirigeants. Elle repose sur le respect des droits de l'homme et des libertés publiques. Il ne suffit pas de les proclamer ; il faut en assurer le respect effectif, en garantir la jouissance aux citoyens. Cette fonction essentielle est assurée par une justice indépendante et forte. À ce jour, comme le rappelle justement Sylvie Goulard, peut-on considérer que les femmes jouissent en Turquie de l'égalité avec les hommes, non seulement en droit, mais dans la réalité des rapports familiaux et sociaux ? Les rapports d'Amnesty International sont tristement éloquentes à ce sujet. Or le principe de l'égalité hommes/femmes est l'un des piliers de l'Union européenne. Tant qu'elle n'est pas reconnue, ni assurée dans la société, l'État qui la refuse ou la méconnaît n'a pas sa place dans l'Union. Et il ne suffit pas de constater des progrès juridiques pour estimer que cette exigence essentielle est satisfaite. Changer les lois est aisé. Mais transformer la condition des femmes en Turquie, dans toutes les classes sociales, est un impératif moral avec lequel l'Union européenne ne saurait transiger.

De même, s'agissant de la justice, on doit féliciter la Turquie d'avoir enfin aboli la peine de mort. Mais on doit rappeler que, membre du Conseil de l'Europe, elle a été constamment mise en cause devant la Cour européenne des droits de l'homme pour des pratiques policières et carcérales qui ont été stigmatisées par toutes les ONG comme inhumaines et dégradantes, incompatibles avec les principes proclamés par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Et le refus par la Turquie de reconnaître le génocide arménien, près d'un siècle après sa commission, demeure un sujet de préoccupation pour les défenseurs des droits de l'homme.

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE			
SESSION JUIN 2006	Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		
	Durée : 3 heures	Coefficient : 3	Page : 6/7

La Turquie dans l'Union européenne ?	EXPRESSION FRANCAISE / 32					OUVERTURE SUR LE MONDE /28				TOTAL
	B S'informer, se documenter	C Comprendre un message	D Réaliser un message	E Apprécier un message	B Langue à l'écrit	ID S'informer Se documenter	CS Comprendre une situation	TR Traiter Réaliser	EJC Exercer un jugement	
<b>Question 1</b> (documents 1a et 1b) 1.1- A partir des deux cartes, situez la Turquie par rapport à l'Europe. A quel ensemble appartient-elle d'après la carte b ? A quel ensemble veut elle appartenir d'après la carte a.						/3	/2			/5
<b>Question 2</b> (documents 1 et 2) 2.1- Repérez les pays de l'U.E qui accueillent des travailleurs turcs.						/2			/3	/5
2.2- Construisez un graphique en barres de cette migration pour chaque pays de l'U.E.								/5		/5
<b>Question 3</b> (document 3) 3.1- Quelle est la date de la demande d'adhésion de la Turquie à la C.E.E ?							/2			/2
3.2- Quels types de relations avait-elle auparavant ?							/2			/2
<b>Question 4</b> (documents 4a, 4b, 4c) 4.1- Donnez deux éléments de réussite de la Turquie puis quatre faiblesses de sa situation économique.							/6			/6
<b>Question 5</b> (document 5a, 5b) 5.1- Expliquez quelle est la situation de la femme en Turquie. Justifiez votre réponse.				/4						/4
5.2- Quelle est la prise en compte politique de cette situation par l'État turc qui veut adhérer à l'U.E ?		/2								/2
<b>Question 6</b> (document 6a) 6.1- Dans un tableau, relevez et distinguez au moins trois arguments favorables à l'adhésion puis, au moins trois qui présentent un inconvénient.		/6								/6
<b>Question 7</b> (document 6b) 7.1- Selon M. Badinter, la Turquie peut elle adhérer immédiatement à l'U.E ? Pourquoi ?	/2			/2						/4
<b>Question 8</b> (document 6b) 8.1- A l'aide du document, donnez les bases de la démocratie.									/3	/3
<b>Question d'écriture</b> : Vous avez assisté à un débat sur la demande d'adhésion de la Turquie à l'U.E. Dans un compte-rendu, vous exposerez les arguments des deux parties.			/10		/6					/16
<b>TOTAL</b>	/2	/8	/10	/6	/6	/5	/12	/5	6	/60